

FORMATION DES MEMBRES DE LA CSSCT (COMMISSION SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL)



MISE EN
PRATIQUE

5 jours - 35 heures
(Établissements de
+ de 300 salariés)

Le + DE LA FORMATION

Cette formation permet de développer son aptitude, en tant que membre de la CSSCT, à déceler, évaluer et prévenir les risques, ainsi que d'acquérir les méthodes et outils pour analyser les conditions de travail et mettre en œuvre des plans d'amélioration.

PUBLIC

- Membres de la CSSCT d'établissements de plus de 300 salariés.

CONCEPTEUR / INTERVENANTS

- **Concepteur** : Consultant Sénior expérimenté en santé et sécurité au travail
- **Intervenants** : Consultants Sénior expérimentés en santé et sécurité au travail

SAUV'GARD travaille en partenariat avec un organisme habilité par la DIRECCTE

Autres formations

- ▶ Formation SSCT (santé, sécurité et conditions de travail) des membres du CSE (3 jours pour les établissements de moins de 300 salariés)
- ▶ Membres du CSE : gérez vos attributions et votre mandat
- ▶ Formation économique et juridique pour les membres du CSE
- ▶ Savoir présider et animer le CSE (Comité Social et Économique) pour les dirigeants, DRH et responsables RH



Nous contacter
01 43 68 07 87

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir les connaissances sur :
 - Le cadre réglementaire, le champ des conditions de travail
 - Les moyens et outils à disposition de la CSSCT
 - Le rôle des membres de la CSSCT et de chaque partenaire
- Développer les compétences et les savoir-faire :
 - Analyser des situations de travail, les dysfonctionnements ou les accidents, détecter les risques pour la santé
 - Repérer les facteurs qui favorisent l'amélioration des conditions de travail
 - Évaluer les implications de projet de changement
 - Savoir communiquer et co-construire avec tous les acteurs

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

POINTS CLÉS DU FONCTIONNEMENT DE LA CSSCT

- Les règles de fonctionnement du CSE
- Le règlement intérieur de la CSSCT et le lien avec le CSE
- Composition, réunions, procès-verbal, heures de délégation, moyens alloués...
- Collaborer avec les acteurs de la santé au travail : Inspecteur du travail, services de santé au travail, CARSAT...
- Recours à l'expertise

LES MISSIONS DE LA CSSCT

- Rôle d'analyse et de contrôle de la CSSCT
- Analyse des risques professionnels
- Les enquêtes de la CSSCT. Mise en œuvre des inspections
- Le danger grave et imminent, constatation, droit de retrait
- Les hypothèses d'accident du travail ou de maladie professionnelle ou à caractère professionnel
- Le rôle de proposition et le rôle consultatif de la CSSCT

LES BASES DE LA PRÉVENTION

- L'accident du travail (AT), l'accident de trajet
- Les maladies professionnelles (MP), classement des dangers
- Les différents indicateurs : statistiques AT/MP : comment se situe son entreprise ? TF, TG, absentéisme...
- Les coûts des AT/MP, coûts directs et coûts indirects
- Les enjeux de la prévention

ANALYSER LES RISQUES PROFESSIONNELS

- Rôle d'analyse et de contrôle du comité
 - Analyse des risques professionnels : Contexte réglementaire, démarche générale

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Diaporama d'animation, supports documentaires (INRS, ANACT...)
- Études de cas sur situation réelles rencontrées par les participants
- Livret pédagogique reprenant l'ensemble du contenu de la formation, remis à chaque participant

ÉVALUATION ET TRAÇABILITÉ

- Attestation de formation avec auto-évaluation sur objectifs pédagogiques personnels
- Feuille d'émargement des participants

- Identification des risques, évaluation et hiérarchisation

Exercice pratique à partir du document unique

- Mise en œuvre des inspections
- Le danger grave et imminent, constatation, droit de retrait
- Le rôle de proposition et le rôle consultatif du CSE

Entraînement à une visite d'inspection

ENQUÊTE A POSTERIORI D'UN ACCIDENT

- Analyser un accident du travail : démarche du préventeur
 - Recueil de faits, recherche des causes
 - Construction de l'arbre des causes
 - Formuler une mesure corrective, critères d'efficacité

Exercice pratique sur des cas fictifs et concrets de l'entreprise

APPROCHE SUR LA PRISE EN COMPTE DES «NOUVEAUX» RISQUES :

- Les TMS
- La protection des femmes et personnes handicapées...
- Les risques psychosociaux (RPS) :
 - Savoir gérer une situation de harcèlement
 - Anticiper les transformations

LES PRINCIPES DE BASES DE COMMUNICATION

- La recherche de compromis, l'approche marketing de la prévention, l'argumentation
 - La communication écrite
- Jeux de rôle (animation de réunion, argumentation, négociation)*

ANALYSE CRITIQUE DES PROBLÉMATIQUES DE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ (Animation de réunion, argumentation, négociation)